

L'an **DEUX MIL VINGT CINQ**, le **mercredi 11 juin à vingt heures**, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame **BRICAUD Nathalia**, Maire.

Étaient présents : Mme **BRICAUD** Nathalia, Mme **CHEMIN** Delphine, M. **KARM** Jean-Marie, Mme **AMARAL** Sandra, Mme **BICENKO** Katherine, Mme **KONIECZKA-CHANDI** Katia, Mme **LAMARQUE** Nadine, M. **TREFFON** Laurent.

Étaient absents excusés :

M. **ROBIN** Gilles a donné pouvoir à Mme **CHEMIN** Delphine,
M. **ROPERS** Patrick a donné pouvoir à Mme **BRICAUD** Nathalia.

Étaient absents non excusés : Mme **CORREIA** Sandrine et M. **POLICE** Yves.

Secrétaire de Séance : M. **KARM** Jean-Marie.

Date de convocation	05/06/2025
Date d'affichage	05/06/2025
Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être composé	15
Nombre de Conseillers en exercice	12
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance	8

Délibération 2025-15 : Autorisation donnée au maire pour solliciter une subvention pour des travaux dans un bâtiment communal

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2025-07 du 9 avril 2025 portant approbation du Budget primitif 2025,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2025-11 du 9 avril 2025 portant autorisation donnée au maire de solliciter une subvention pour les travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux,

Considérant qu'à la suite du Conseil municipal du 9 avril dernier, des nouveaux éléments ont été apporté à la connaissance de Madame le Maire pour les travaux relatifs à l'isolation de la cuisine de la mairie,

Considérant que d'autres travaux doivent être menés en parallèle de ceux qui concernent l'isolation intérieure des murs et qui ne figurent pas au plan de financement précédemment présenté, à savoir des travaux de plomberie et d'électricité, conformément au plan de financement détaillé de cette opération ci-après :

DESCRIPTION	MONTANT HT	RECETTES	RESTE À CHARGE VILLE HT (20%)
		Subvention de l'État (80%)	
Isolation intérieure des murs de la cuisine (office) de la mairie	1 650,00€	1 320,00€	330,00€
Déplacement d'un évier et d'un radiateur	928,87€	743,10€	185,77€
Reprise et remplacement de la partie électrique	503,20€	402,56€	100,64€
TOTAL	3 082,07 €	2 465,66 €	616,41 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (10 voix POUR),

- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter auprès des partenaires institutionnels (Département des Yvelines, Région Ile-de-France, ...) des subventions pour les travaux de rénovation énergétique de la cuisine de la mairie.
- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 3 082,07€ HT.
- **S'ENGAGE** à utiliser ces subventions, sous son entière responsabilité, pour les travaux de rénovation énergétique de la cuisine de la mairie susvisés.
- **S'ENGAGE** à financer la part de dépense restant à charge.
- **DÉCIDE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal de l'exercice 2025.
- **CONFIRME** que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-Préfet de Rambouillet,
 - Monsieur le Comptable public.

Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

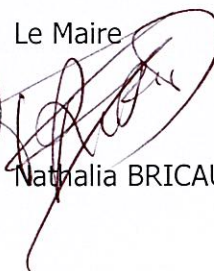
Le secrétaire de séance

Jean-Marie KARM




Le Maire

Nathalia BRICAUD



Certifié exécutoire le présent acte
Publié le :
18 juin 2025

Transmis à M. le Sous-Préfet le :
17 juin 2025